

LE SAUSSERON, UN PETIT RUISSEAU MAIS DE GRANDS SERVICES...

Son cours le mène jusqu'à Maulette où il se jette dans la Vesgre après un très court parcours de 4 à 5 km...

Autrefois, le Sausseron - dont on peut apercevoir quelques unes des nombreuses sources au cours de la randonnée - était appelé « Salceron » ou « Rivière de Saulx ».

C'est au Moyen Age que les moines de Bazainville, très impliqués dans l'établissement et le fonctionnement des moulins à eau, travaillèrent à modifier son cours afin d'obtenir un meilleur débit et lui permettre ainsi de faire tourner les trois moulins à eau qui se situent sur son cours. L'activité principale de ces moulins était consacrée au broyage du blé pour la production de farine.

Le moulin de Richebourg est situé en sortie du village, sur la route de Houdan. Son existence est confirmée au XIII^e siècle par un texte du Cartulaire de Port Royal. Plus tard, un acte notarié de 1743 précise l'existence d'un grand moulin équipé d'une roue de 5,20m de diamètre et d'un petit moulin, attenant au précédent, doté d'une roue de même diamètre.

Le moulin de Renonville est implanté à moins d'un kilomètre en aval. Il aurait appartenu à la Commanderie de Prunay-le-temple et plus tard, exploité par les Mahieux, grande famille de riches meuniers dont on trouve la trace dans les moulins de la région (Coulomb, Chandé, Courgent, Villiers le Mahieu).

Le moulin de Giboudet est situé à 1 km environ, en aval du Moulin de Renonville, sur le territoire de Bazainville, dont il fut longtemps la demeure seigneuriale. Il fut le dernier des trois moulins à fonctionner après 1900.

Outre la production de farine, les activités de ce dernier se complétèrent à l'époque, par le broyage des os pour en faire de l'engrais et par la production d'électricité.



Vue sur le GRP des Yvelines

SOYEZ RESPECTUEUX DES RECOMMANDATIONS DU RANDONNEUR

« Le randonneur ne laisse derrière lui, que la trace de ses semelles »

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
 - Se renseigner sur les périodes de chasse
 - Tenir les chiens en laisse
 - Ne rien jeter, emporter ses déchets
 - Ne pas allumer de feu
 - Respecter les propriétés privées
 - Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret
 - Rester prudent lors de franchissements d'axes routiers
 - Observer en tout lieu et toute circonstance le Code de la Route
 - En vélo : porter un casque et dépasser avec précaution
- les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires

EN CAS D'ACCIDENT

Prévenir les secours, dès que possible :

- 112 : N° d'urgence européen (24h / 24)
- 15 : SAMU - 17 : Gendarmerie - 18 : Pompiers

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS
4, Place de la Tour - 78550 HOUDAN
Tél. 01 30 59 53 86 - Mél : otph@cc-payshoudanais.fr
Site : www.cc-payshoudanais.fr



Retrouvez le patrimoine naturel, culturel, architectural
ou encore les artistes, artisans et producteurs locaux
dans notre guide touristique.

Signalez-nous au plus vite toute difficulté majeure
rencontrée sur le parcours.



Vallée de la Flexanville
RICHEBOURG

Lavoirs et sources du Sausseron



Ferme sur le GRP des Yvelines



9 km - 3h00 (sur la base de 3 km/h)

Parking : place du Château

1 Sortir du parking, traverser la route, prendre à droite puis à gauche la route de Gressey. A l'embranchement, continuer tout droit par la rue de la Couture. A l'intersection, prendre à droite le chemin des Pointes, puis à gauche, la rue des Sablons (GRP des Yvelines).

2 Au carrefour avec la D112, prendre le chemin en face en suivant le GRP des Yvelines. A la bifurcation suivante, poursuivre à gauche, puis à droite. A l'intersection, tourner à gauche avant de prendre à droite au premier chemin, en suivant le GRP des Yvelines. A la sortie du bois, longer la lisière ; le circuit se prolonge en étant bordé d'une haie de noyers.

3 Arrivé à proximité d'un corps de ferme, tourner à droite et poursuivre jusqu'au carrefour où se trouve **une croix**. Tourner à droite sur la route goudronnée jusqu'au carrefour avec la D983. Traverser prudemment et prendre en face la route qui mène à un petit bois. Dans le bois, à la bifurcation, prendre à droite jusqu'à la lisière.

4 Tourner à gauche jusqu'au croisement avec le GR22 que l'on prendra à droite. Arrivé à l'intersection suivante, tourner à droite puis à gauche à quelques mètres, pour continuer à suivre le GR22. Au carrefour suivant, quitter le GR22 pour prendre en face et à l'intersection suivante, revenir à gauche. Suivre la rue de Tessé à droite jusqu'à l'**Aqueduc de l'Avre**. Tourner à droite en empruntant le trajet de l'aqueduc. Traverser la D45 et poursuivre en face, longer le terrain de sport et suivre le tracé de l'aqueduc.

5 Tourner au deuxième chemin sur la gauche, entre pré et champ, jusqu'à l'intersection suivante et prendre à droite. Le chemin devient goudronné (chemin Ferré) en pénétrant dans Richebourg. Poursuivre jusqu'à la D112 (route de Bazainville). La traverser pour prendre en face la **rue de la Croix de Saulx** – charmante rue de village fleurie : rosiers, altéas, vigne et roses trémières bordent les maisons.

6 **Première escapade (15 min pour 800m aller/retour) :** à la première intersection à gauche, prendre le chemin des Lavandières jusqu'à l'**ancien lavoir communal**. Revenir sur la rue de la Croix de Saulx et poursuivre à gauche jusqu'à la hauteur du N°15.

Deuxième escapade (2 min pour 100 m aller/retour) : prendre le sentier à gauche pour venir admirer l'**ancien lavoir qui abrite les sources du Sausseron**.

Revenir vers la rue de la Croix de Saulx et continuer jusqu'à l'**église Saint-Georges**. Ne pas hésiter à en faire le tour pour en voir les différents styles avant de tourner à droite pour prendre la rue Saint-Georges au bout de laquelle, se situe une **ancienne chapelle**. Arrivé à la route de Houdan, poursuivre à droite avec vigilance, pour atteindre le parking de départ.

